

Commission de la Société Civile pour le DSRP

S /C FAFS - Sicap Ryland, Cité Bakary II, Villa Aline Sitoé Diatta, BP : 5967, Dakar-Fann

Tél : 33 827 22 54 / Email : [fafsnationale@yahoo.fr](mailto:fafs nationale@yahoo.fr)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION DE LA SOCIETE CIVILE

Dakar, du 19 au 20 août 2009

Jour 1 : Mercredi, 19 août 2009

Cérémonie d'ouverture

Les 19 et 20 août 2009 s'est tenue à l'hôtel Savana Dakar, l'assemblée générale de la commission de la société civile pour le suivi du DSRP.

L'ouverture officielle de même que les travaux ont été facilités par Monsieur Moussa Guèye, consultant, pour le compte du Projet d'Appui aux Réformes pour la Réduction de la Pauvreté (PARRP) de la GTZ.

Prenant la parole, Madame Abibatou Ndiaye, coordinatrice nationale de la CSC s'est félicitée tout d'abord de la tenue de cette assemblée générale reportée à plusieurs reprises. Dans ses propos, elle a souligné que des moments de partage et de bilan sont importants afin de revoir la contribution de la société civile dans le suivi du DSRP. C'est pourquoi, l'occasion est donnée pour remercier la cellule de lutte contre la pauvreté et la GTZ, deux partenaires qui ont toujours accompagné la CSC.

Représentant le coordonnateur de la cellule de suivi de lutte contre la pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Assane Niang s'est inscrit dans la même lancée. Relatant les différentes réalisations de la commission de la société civile, il a invité cette dernière à plancher sur les perspectives notamment leur contribution face aux enjeux du DSRP 3.

I – Présentation des rapports

Le premier rapport présenté a été le rapport moral par la coordinatrice nationale Madame Abibatou Ndiaye. Dans son texte liminaire, elle a rappelé tout le processus de participation de la société civile à travers les différentes activités initiées et l'auto - réflexion menée à l'interne. Cependant, elle n'a pas manqué de s'interroger sur les idéaux, principes et valeurs que la commission de la société civile s'est fixée. Cela dit, elle a invité l'assemblée à réfléchir sur leur mission, identité et les métiers qu'elle s'est assignée. Pour terminer, elle a posé l'implication de la société civile d'une manière globale en invitant les unes et les autres de revisiter le concept, le rôle et son positionnement pour une participation de qualité.

Le rapport d'activités a été présenté par Monsieur Mamadou Doumbouya, coordonnateur adjoint de la commission de la société civile. Ce rapport est revenu sur les étapes franchies, les difficultés et les interrogations de la commission de la société civile. Monsieur Doumbouya a aussi soulevé le fonctionnement de la commission de la société civile qui a eu à traverser quelques péripéties. Par ailleurs, il a mis en exergue le manque de financement du plan d'action de la commission de la société civile même si cette dernière s'est dotée d'un manuel de procédures, d'un document financier et l'existence d'un compte bancaire. Pour lui, des défis s'imposent à la commission de la société civile notamment son élargissement, la consolidation de ses acquis et une participation plus conséquente et mieux adaptée aux perspectives des populations sans compter le DSRP 3 qui se pointe à l'horizon.

Le rapport financier a été le dernier rapport présenté par Monsieur Assane Masson Diop, lequel rapport a couvert la période Janvier 2007 – Mars 2009. Ce rapport est revenu sur les ressources et dépenses effectuées, l'appui en matériel, les requêtes soumises aux partenaires, les dispositions prises et les perspectives de la commission de la société civile. Ce qu'il faut noter est que la commission n'a eu à gérer qu'un seul financement de la GTZ d'un montant de 2 911 500 F CFA. L'exécution budgétaire des activités initiées a été réalisée directement par les partenaires. Au-delà de la question du financement auprès des partenaires, le chargé des finances a recommandé fortement la fixation d'une cotisation

annuelle, d'un droit d'adhésion et des appuis statutaires financiers aux pôles et à la commission de la société civile.

II – Discussions sur les rapports

Après la présentation des rapports, les discussions ont tourné autour des points suivants :

- La relecture de la vision et de la mission de la société civile
- Le financement de la commission de la société civile
- Le partenariat commission de la société civile – Etat
- La non prise en compte des nouvelles formes de pauvreté
- La problématique du suivi au niveau de la commission de la société civile ; ce qui influe sur la qualité de sa participation
- Les mécanismes de collecte de données, de moyens
- L'identification d'autres défis à savoir la polarisation, la participation dans le DSRP, la SCA et dans la mise en œuvre des politiques de santé publique

Le facilitateur en faisant la synthèse est aussi revenu d'une part sur le système d'organisation et de partage de l'information et d'autre part sur le système de production et de réflexion. Il a incité l'assemblée à réfléchir sur les cotisations sur fonds propres mais a soulevé quelques autres défis : les ressources, l'expertise et la communication.

L'élargissement des pôles, la nouvelle structuration et le fonctionnement ont occupé les discussions. Etant donné que l'assemblée devait opter sur un schéma organisationnel plus fonctionnel, le modérateur a proposé 5 points de réflexion.

1. mettre en place des groupes thématiques de travail dans chaque pôle selon les axes du DSRP
2. élaborer des plans d'action dans chaque groupe thématique
3. publier régulièrement les actes de chaque pôle
4. demander une contribution financière de chaque pôle
5. installer officiellement 2 nouveaux pôles :
 - a) Education populaire : jeunesse
 - b) Organisations des Paysans, Pasteurs et Pêcheurs

Ainsi, les participantes et participants sont invité(e)s à articuler leur réflexion autour de ces propositions.

C'est sur cette orientation que les travaux de la première journée ont pris fin.

Jour 2 : Jeudi, 20 août 2009

Après le rappel de l'agenda, le modérateur a fait la synthèse des propositions sur la structuration, le schéma institutionnel, organisationnel et le dispositif d'animation à mettre en place.

Concernant ***la structuration et l'élargissement***, il a été noté :

- une forte tendance pour le maintien des pôles : Aînés, GIF, Syndicat, Jeunes
- une modification ONG/OCB – organisations paysannes

Le schéma proposé repose sur une distinction entre le niveau institutionnel et le niveau organisationnel :

Au niveau institutionnel :

- Les pôles restent maintenus et seront essentiellement chargés de relayer et de partager l'information avec les membres d'un même pôle. Le développement institutionnel de la CSC passera essentiellement par les pôles.

Au niveau organisationnel :

- Des groupes thématiques seront mis en place en adéquation avec les axes du DSRP
 - Création de richesses
 - Services sociaux de base
 - Protection sociale
 - Prévention et gestion des risques et catastrophes
 - Bonne gouvernance, développement décentralisé et participatif
- D'autres thèmes émergents ou relatifs à des préoccupations spécifiques d'un pôle (idées novatrices de projet, besoin de prise de position, etc.), pourraient être traités au sein des pôles et/ou des groupes thématiques.

Un tel schéma nécessite un ***dispositif fort d'animation thématique, d'impulsion de la réflexion, de proposition***, il doit se baser sur :

- une mutualisation des efforts
- l'expertise
- la mobilisation des ressources financières
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités
- la proposition et l'appui à une stratégie de décentralisation

Les tâches importantes du nouveau bureau

Les tâches suivantes ont été identifiées comme tâches prioritaires pour le nouveau bureau mis en place :

Fonctionnement de la CSC :

- appui au fonctionnement des pôles
- intégration de nouveaux acteurs
- mise à jour des plans d'action
- relecture du règlement comptable et financier
- mise en place de règles internes

Orientation / Thématique

- Elaboration d'un document d'orientation de la CSC
- Mise en place d'un système de suivi de la participation
- Redéfinition des relations de partenariat CSC – Etat/CSPLP
- Introduire le principe d'obligation de résultats et l'approche contractualisation

Ce schéma a suscité bien des réactions tendant à son amélioration. Ainsi, il a été noté :

- la mise en place d'un groupe de travail pour le DSRP 3
- la réintégration du COLUPAS en tant que pôle
- la nécessité de revoir le cadre institutionnel de mise en œuvre et de financement du DSRP
- la mise en place de documents statutaires et réglementaires : cahiers de charges, charte, règlement intérieur, code de conduite

Toutes ces propositions seront prises en compte par le nouveau bureau qui va désormais élaborer un document d'orientation.

Le modérateur a par la suite rappelé les différents postes à pourvoir pour le renouvellement des instances.

- Un coordonnateur général
- Un coordonnateur général adjoint
- Un rapporteur général
- Un rapporteur général adjoint
- Un chargé des finances
- Un chargé des finances adjoint

Pour ce faire, mandat a été donné aux présidents des pôles de se réunir et de proposer par consensus le nouveau bureau. Après discussions, les présidents de pôles ont adopté le nouveau bureau. Il est à noter que seul le poste de coordonnateur général est passé au vote avec 4 voix pour les Aînés et 2 voix pour le CONGAD.

Le nouveau bureau est ainsi composé :

- | | | |
|---|---------------------------------|------------|
| - | Coordonnateur général : | Aînés |
| - | Coordonnateur général adjoint : | CONGAD |
| - | Rapporteur général : | Syndicats |
| - | Rapporteur général adjoint : | Jeunes |
| - | Chargé des finances : | COLUPAS |
| - | Chargé des finances adjoint : | A pourvoir |

Les commissions rattachées au bureau :

- | | | |
|---|----------------------------|------------|
| - | Commission communication : | GIF |
| - | Commission organisation : | A pourvoir |

Les postes à pourvoir seront réservés aux nouveaux pôles entrants dans le cadre de l'élargissement.

Cette proposition de bureau a soulevé quelques polémiques qui ont été finalement dissipées. Car, les interventions des unes et des autres ont fortement recommandé de :

- donner la chance à l'avenir
- nommer des commissaires aux comptes
- avoir une approche innovante
- étoffer les commissions
- faire participer les autres membres dans les rencontres et réunions
- distinguer l'institutionnel de l'organisationnel dans le fonctionnement
- tenir une assemblée générale extraordinaire pour valider les documents de référence

Cérémonie de clôture

Pour cette partie, ont tour à tour pris la parole : Messieurs Assane Masson Diop, président pôle des Aînés et Assane Niang, représentant coordonnateur CSLP.

Monsieur Assane Masson Diop a rassuré que l'assemblée que la commission de la société civile constitue une famille. La passion, l'engagement, l'ambition, la foi et le militantisme doivent guider le fonctionnement de la commission de la société civile. Avec toutes les compétences diversifiées, il a invité chacune et chacun à relever ensemble les défis

organisationnels et institutionnels. Sur ce, il faut installer physiquement la commission de la société civile par la mise en place de locaux fonctionnels.

Il a réaffirmé la volonté de la commission à saisir les enjeux notamment ceux de la constitution de groupes thématiques et l'anticipation sur le DSRP 3. Enfin, il a annoncé que des tournées seront effectuées dans toutes les organisations parties prenantes.

C'est sur cette même lancée que Monsieur Assane Niang a invité la commission à revoir la stratégie, à renforcer les acquis et à trouver un consensus afin de consolider la société civile. Il a exhorté le nouveau bureau à travailler dans une dynamique d'équipe et non de pôles car ces derniers ne servent que de relais. La mutualisation et la reconnaissance des compétences devront aussi beaucoup jouer pour atteindre les résultats. Cependant, le président et le rapporteur ont un rôle déterminant pour l'animation des groupes thématiques. Désormais, il est attendu de la société civile des contributions permanentes afin de partager ses enjeux et préoccupations. Pour terminer, il a invité la commission de la société civile à mettre en place des mécanismes de levée de fonds, de développer des partenariats et de travailler de concert avec les autorités. Ce qui lui a permis de réaffirmer l'accord de principe annoncé par le Ministre de l'Economie et des Finances lors de la dernière revue concernant le soutien à apporter à la société civile. Des remerciements ont été adressés à tout le monde pour leur participation.